



COMMUNE D'OHAIN

AMENAGEMENT DE LA PLACE

DU MARECHAL FOCH

MARS 90



L'ETAT DES LIEUX

- Le centre bâti de la commune d'Ohain se regroupe à l'intersection des chemins départementaux :963 -Anor - Trélon et 383 l'entrée sur la Belgique.
- Cet espace central regroupe l'ensemble des bâtiments publics et la majorité des commerces, c'est donc le coeur du village.
- Il est actuellement fortement structuré pour accueillir la circulation automobile et le stationnement, au détriment de la vie piétonne et de la mise en valeur du patrimoine existant.
- Les emprises de la voirie dans les intersections secondaires ont phagocyté de la surface pour le piéton.
- Les zones de stationnements ont réduit les cheminements piétons à des couloirs inconfortables.
- Les bâtiments structurant la place ne bénéficient pas des espaces potentiels.
- Le végétal a été passablement réduit au profit de la voirie.

04/11 : la place
ETATS DES LIEUX

Axe de perception de la place

Point de vue canalisé par les arbres

Espace à valoriser devant les bâtiments publics

Arrêt de bus dévalorisant la façade de la salle des fêtes

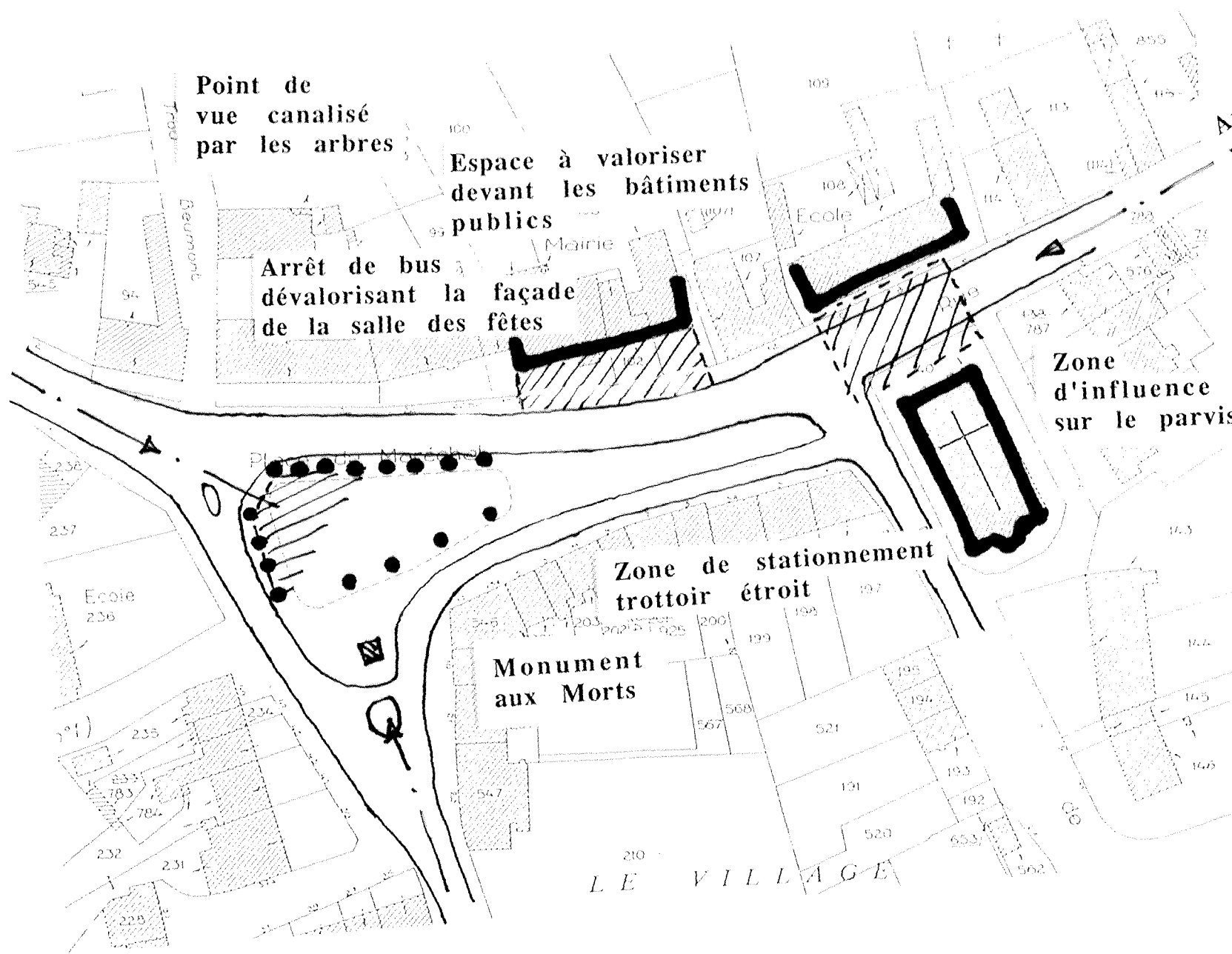
Axe de perception de la place

Zone d'influence sur le parvis d'église

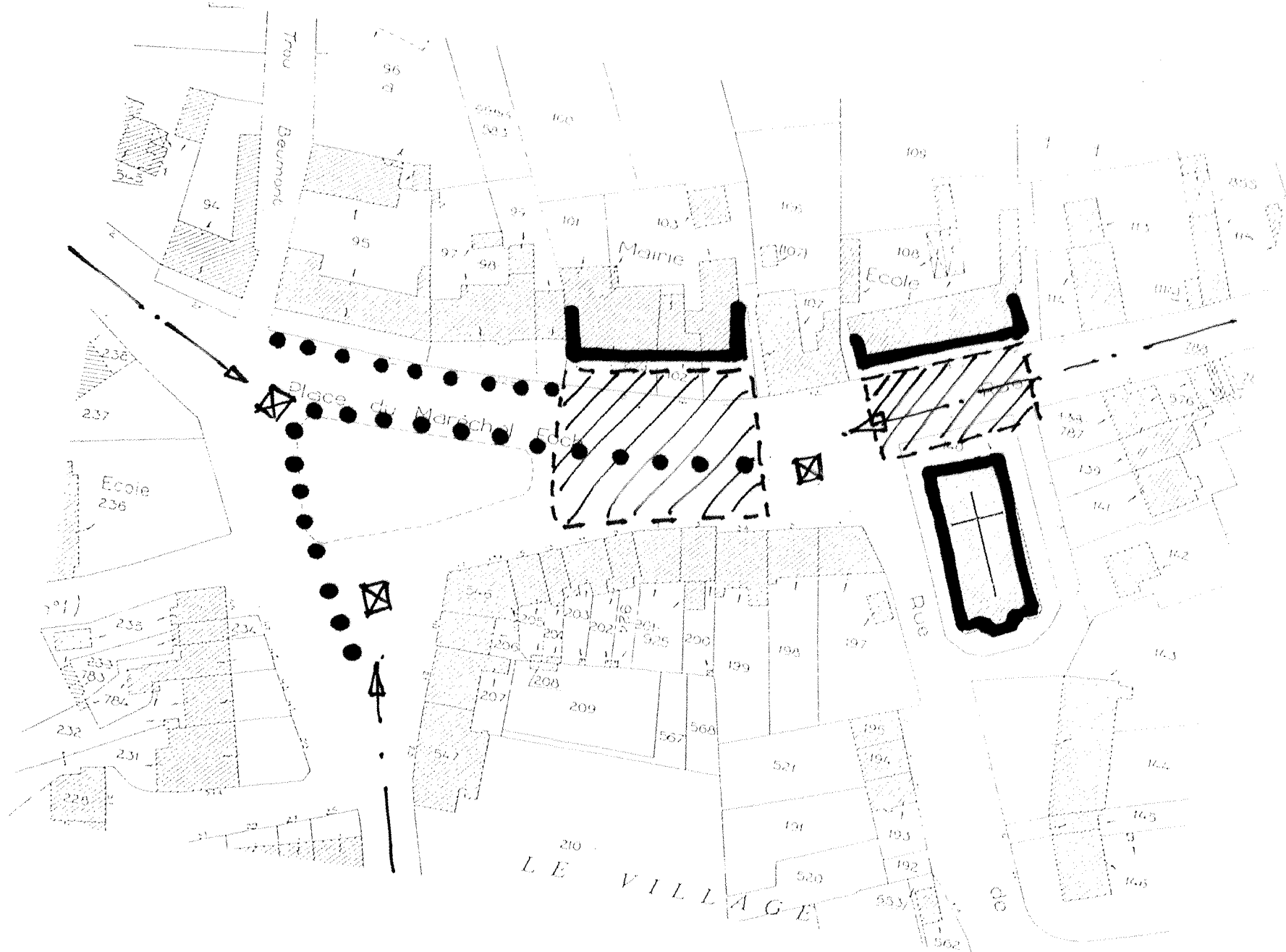
Zone de stationnement trottoir étroit

Monument aux Morts

LE VILLAGE

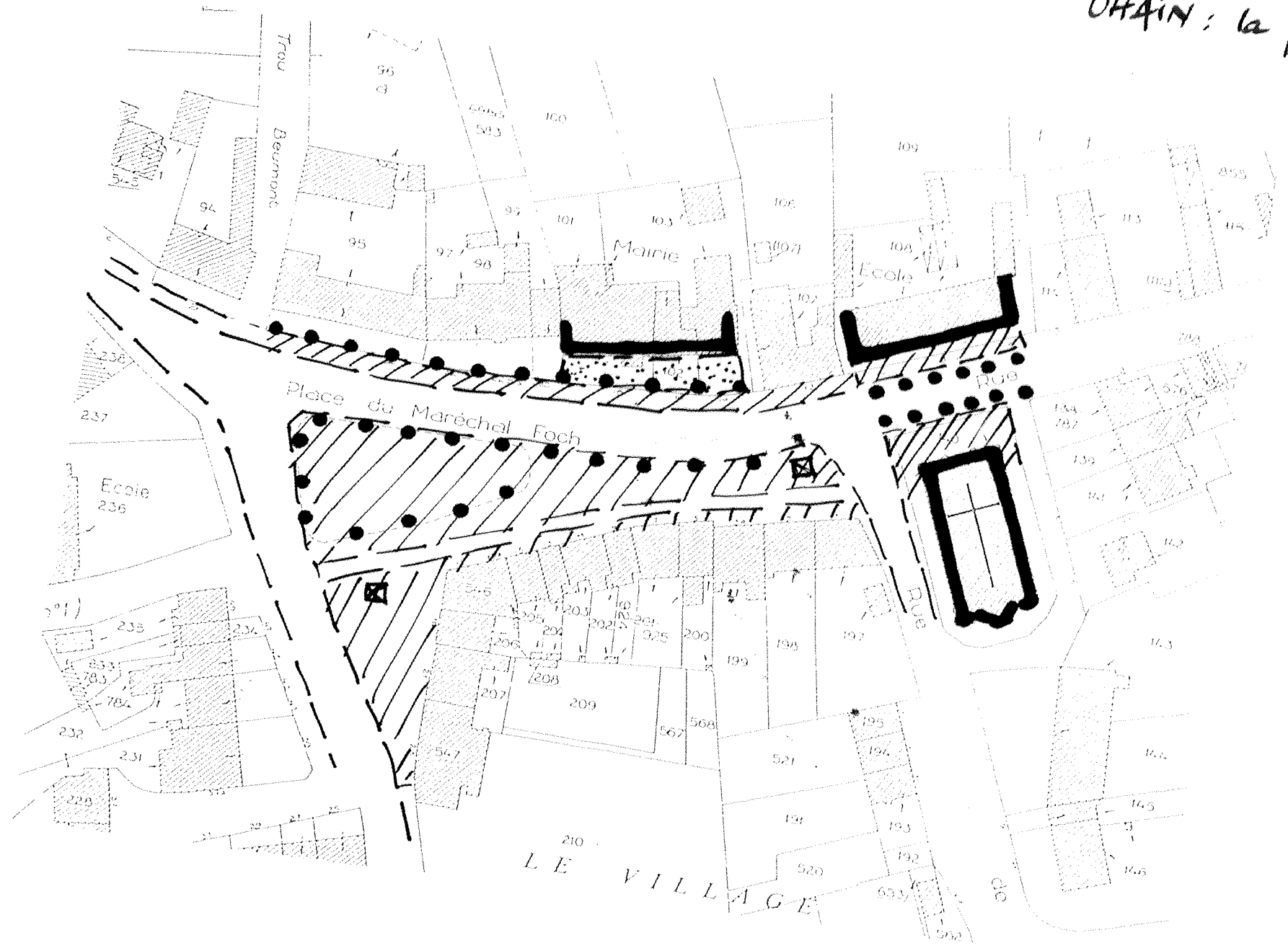


OHAIN : la place



Projet

OHAÏN : la place



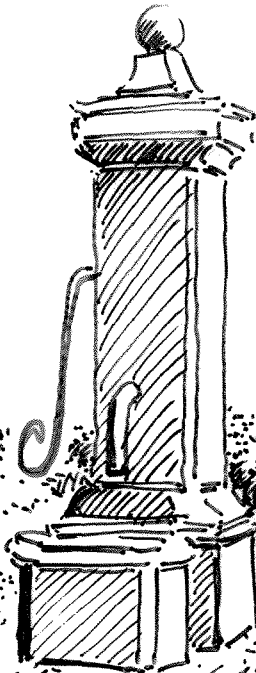
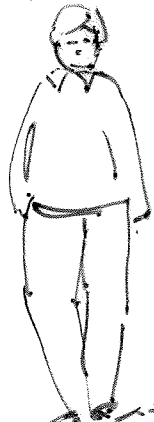
proposition 11



EXEMPLE
D'ÉLÉMENT STRUCTURANT
L'ESPACE DE LA PLACE .

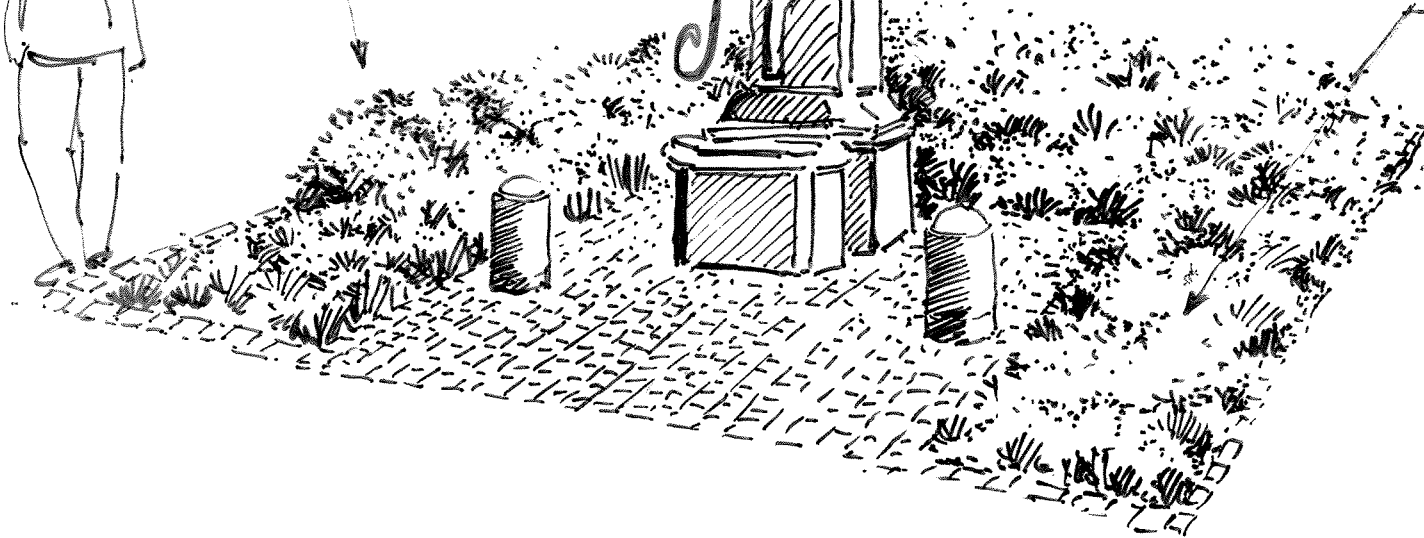
Éléments de mobilier
traditionnel

pavage du sol



plantations :

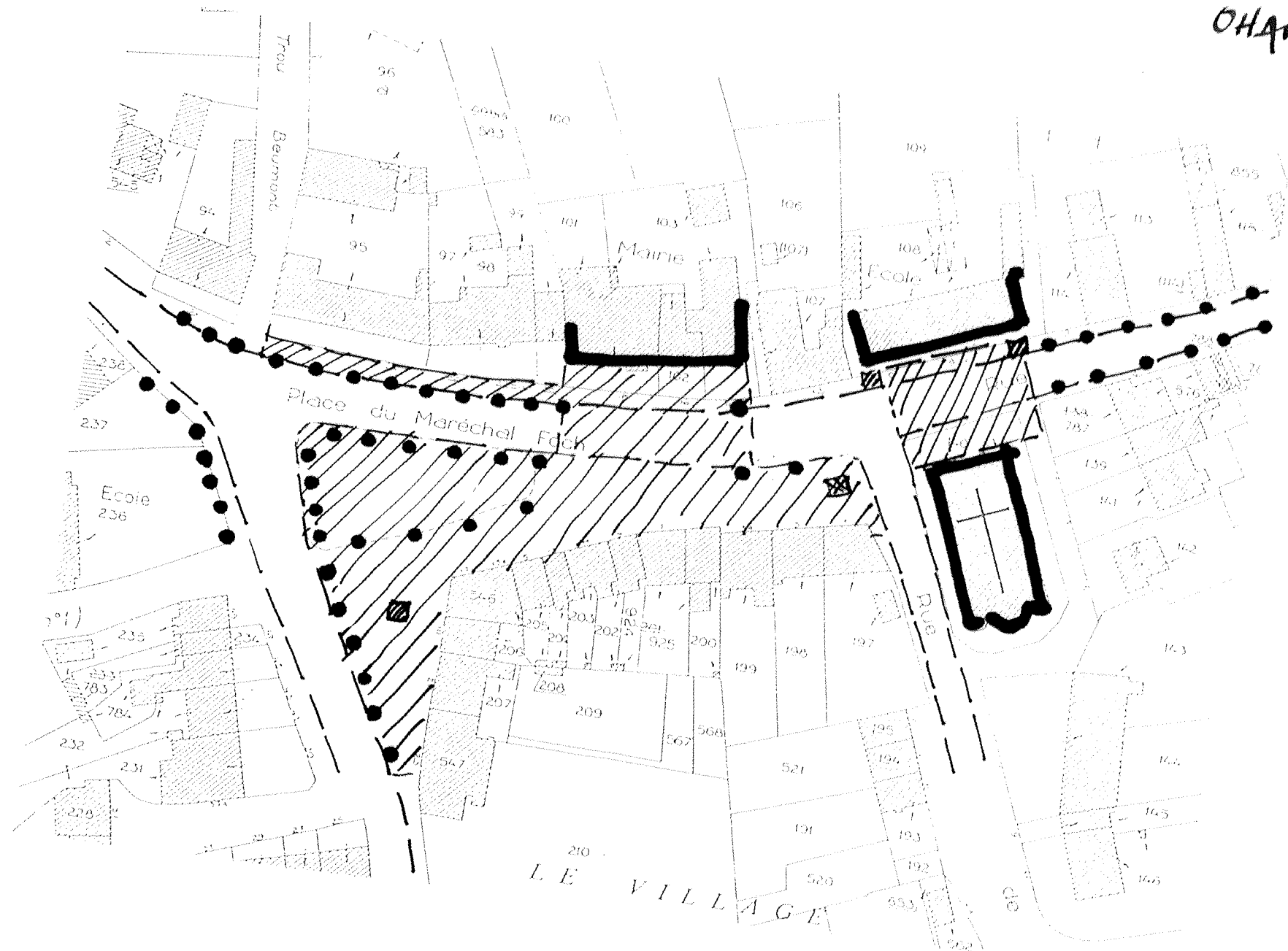
Arbustes hauts .
Arbustes bas .





LA PLACE DEVANT LA MAIRIE

OHAIN: la pl



proposition 111

DEUXIEME PROPOSITION

Privilégier l'espace piéton :

- Traitement de l'ensemble du trottoir, côté mairie et l'école avec la plantation d'un alignement d'arbres sur trottoir entre les places de stationnement
- Côté place : marquage d'une voie de déserte pour distribuer les riverains
- Plantation d'un alignement d'arbres en bord de voie
- Mise en place d'un événement focalisant le regard au carrefour de l'église : fontaine, jardinière.

TROISIEME PROPOSITION

Ségmentation du chemin départemental

- Valorisation des abords des équipements publics pour le traitement des trottoirs et de la chaussée d'une façon spécifique.
- Regroupement de l'espace de la place par un traitement homogène de l'ensemble de la surface.
- Plantation d'arbres d'alignement en amont des équipements publics. Interruption de l'alignement à la hauteur des bâtiments.

SCHEMAS D'ORGANISATION DE LA PLACE

PREMIERE PROPOSITION

Diminuer l'effet linéaire du C.D.

- Créer un effet de porte par le traitement des espaces entre l'église et l'école, avec des aménagements des trottoirs.
- Traitement du parvis des équipements publics : mairie, salle des fêtes, jusqu'aux façades riveraines.
- Plantation d'arbres tiges pour atténuer l'espace couloir de la rue principale.
- Création d'événements sur les fonds de perspectives : fontaine, jardinières